coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung

Bundesministerium für Wirtschaft und Energie

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

APIX SÉNÉGAL S.A.

KFW DEG

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Afrika-Verein der deutschen Wirtschaft

Der Mittelstand. BVMW e.V. Bundesverband

SAFRI SUBSAHARA AFRIKA INITIATIVE

L'ÉCONOMIE AU SÉNÉGAL —

Créer des réseaux.
Investir.
Se développer.





L'ÉCONOMIE AU SÉNÉGAL

Créer des réseaux. Investir. Se développer.

- Instruments de soutien de la coopération allemande au développement
- Conditions-cadres pour les investisseurs au Sénégal
- Conseils pratiques pour les entreprises allemandes et sénégalaises

coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

SOMMAIRE

Avant-propos de la Journée économique Sénégal et Allemagne 4

CHAPITRE I 8

Introduction 9

Guide de projet 10

Opportunités et défis pour Entreprises sur les marchés en croissance Afrique in the growing markets in Africa 11

De la première prise de contact à la coopération 12

Ces services de conseil sont proposés à votre disposition 13

Partenaires, réseaux et mise en relation d'affaires 14

Point de contact unique (SPoC) 16

Voyages de prospection au Sénégal et en Allemagne 17

Visites du salon 18

Développement concret du projet 20

develoPPP 21

Programme de développement de projets 23

Financements et fonds 26

ImpactConnect 27

Le soutien financier du German Desk et solutions 28

Garanties d'investissement 29

Développement des compétences pour l'Allemagne 31

Invest for Jobs 33

Investir pour l'emploi 36

Partenariats avec les chambres de commerce et les associations professionnelles et partenariats en matière de formation professionnelle 38

Bureau de promotion des importations (ipd) 39

Service d'assistance sur l'économie et les droits de l'homme 40

Contexte politique, dialogue avec le gouvernement et processus de réforme 41

CHAPITRE II 42

Le Sénégal en bref 43

Carte politique du Sénégal 44

Vision Sénégal 2050 45

Code d'investissement 2025 47

Conditions d'éligibilité et principes 48

Avantages fiscaux et douaniers 49

Offrir des incitations grâce aux zones industrielles spéciales 53

CHAPITRE III 54

Aspects juridiques, fiscaux et politiques Conditions-cadres 55

Questions clés des investisseurs allemands 56

Enjeux majeurs du système sénégalais Secteur privé 59

Imprint 63

AVANT-PROPOS DE LA JOURNÉE ÉCONOMIQUE SÉNÉGAL & ALLEMAGNE

Une initiative du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Le 22 juin 2026, la Journée économique germano-sénégalaise sera organisée à Berlin à l'occasion des négociations gouvernementales sur la coopération au développement entre le Sénégal et l'Allemagne, qui se tiendront les 23 et 24 juin 2026. L'objectif est de réunir des entreprises allemandes et sénégalaises ainsi que des acteurs des secteurs public et privé lors de réunions thématiques afin de nouer des partenariats et de développer conjointement des projets au Sénégal. À cette occasion, des idées de projets concrets seront discutées, qui s'inscrivent dans la droite ligne des objectifs de la coopération bilatérale entre le Sénégal et l'Allemagne. Il s'agira également d'examiner comment les projets peuvent être soutenus par les instruments de la coopération au développement et de la promotion du commerce extérieur, tout en identifiant les défis sectoriels liés au contexte sénégalais.

Les négociations gouvernementales entre le Sénégal et l'Allemagne sont des discussions de haut niveau entre le ministère sénégalais de l'Économie, des Finances et de la Planification (MEFP) et le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), dans le cadre desquelles la coopération existante est examinée et les priorités pour des programmes communs dans des domaines tels que la croissance durable et l'énergie sont définies.

En vue de préparer cet événement, des entretiens individuels ont été menés avec les entreprises partenaires des deux pays et des questionnaires structurés ont été distribués afin d'identifier les défis, les opportunités et les projets potentiels dans les secteurs, de valider les résultats et de recueillir des idées de projets auprès des entreprises dans le cadre de ces enquêtes. Les résultats et les propositions de projets seront présentés lors de réunions sectorielles, suivies de sessions d'échange entre les entreprises, les acteurs de la coopération au développement et les institutions, afin d'identifier des projets communs pouvant être portés dans le cadre de la coopération germano-sénégalaise. Ce format permet en outre d'aborder directement les défis avec les autorités sénégalaises et allemandes.

Afin d'informer les entreprises partenaires de l'offre de la coopération allemande au développement et de leur présenter, par ailleurs, des informations importantes sur les conditions-cadres du Sénégal, cet e-book a été élaboré pour la première fois. Il a pour but de vous fournir – à vous, entrepreneurs et entrepreneuses – des informations importantes, de vous permettre de vous familiariser de manière systématique avec la vaste gamme de soutiens proposés par la coopération allemande au développement et, le cas échéant, d'établir les contacts

appropriés avec les organisations partenaires, en Allemagne, mais aussi directement au Sénégal.

Cela vaut non seulement pour les institutions publiques, mais aussi pour les représentants du secteur privé qui œuvrent activement en faveur de la coopération économique et du développement au Sénégal.

Le présent e-book sera mis à jour chaque année afin de signaler les changements spécifiques intervenus dans les conditions-cadres, tant du côté sénégalais que du côté allemand.

Dakar, juin 2026



Impression Sénégal



Government negotiations 2024

LE BMZ ET SES PARTENAIRES DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DE L'ÉCONOMIE AU SÉNÉGAL

Le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) est chargé de la planification et de la mise en œuvre de la coopération au développement à l'échelle mondiale. Il s'engage en faveur de la promotion d'une croissance économique durable, de la lutte contre la pauvreté et du renforcement des partenariats internationaux.

Le ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWE) est chargé de la politique économique allemande, en particulier de la promotion de l'emploi, des investissements et de la croissance. Ses missions comprennent le développement de l'économie sociale de marché, le soutien aux investissements, la garantie d'une concurrence loyale ainsi que l'orientation de la politique économique extérieure et de la politique européenne. Le BMWE soutient les entreprises allemandes à l'étranger,

notamment en renforçant les relations économiques avec les marchés africains tels que le Sénégal.

En tant que prestataire de services dans le domaine de la coopération internationale pour le développement durable et la formation internationale, la Société allemande pour la coopération internationale (GIZ) GmbH s'engage en faveur de la construction d'un avenir durable à l'échelle mondiale. La GIZ a ouvert son bureau à Dakar en 1989.

La Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) est une banque allemande de développement qui, pour le compte de l'État fédéral et des Länder, soutient des objectifs de développement économiques, sociaux et écologiques. Le groupe bancaire comprend la KfW Entwicklungsbank, qui octroie des subventions à des partenaires publics au Sénégal, ainsi que la KfW DEG, qui soutient les entreprises privées – principalement par le biais de prêts et de prises de participation. La KfW est représentée à Dakar depuis 2003 par un bureau.

L'Association africaine de l'économie allemande (AV) est la principale organisation représentant les entreprises allemandes ayant des intérêts en Afrique. Depuis plus de 90 ans, elle sert de plateforme de dialogue, d'information et de mise en réseau et aide les entreprises allemandes à développer des partenariats, à identifier des opportunités commerciales et à renforcer la coopération économique sur le continent africain.

L'association des PME, BVMW e.V., est l'un des plus grands réseaux d'entreprises en Allemagne et représente les intérêts des « PME ». Elle sert de plateforme de dialogue, de défense des intérêts et de mise en réseau, et aide les petites et moyennes entreprises à renforcer leur compétitivité ainsi que leur développement international.

Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Planification (MEFP) du Sénégal est chargé de définir et de mettre en œuvre la politique économique, la planification du développement ainsi que de la coopération internationale du pays. Il coordonne les investissements publics, mobilise des ressources financières et favorise une croissance économique durable et inclusive.

L'Agence nationale pour la promotion et la facilitation des investissements au Sénégal (APIX) soutient les investisseurs en simplifiant les procédures administratives et en améliorant le climat d'investissement. Elle pilote des projets structurants et positionne le Sénégal comme un lieu d'investissement attractif.

L'Initiative de l'économie allemande pour l'Afrique subsaharienne (SAFRI) rassemble les principales associations professionnelles allemandes dans le but de promouvoir la coopération économique avec l'Afrique subsaharienne. Elle soutient les entreprises par le dialogue, la mise en réseau et la création de partenariats sur les marchés africains.

CHAPITRE I

Ce premier chapitre vous présente une approche possible pour obtenir des premières informations et établir des contacts au Sénégal, organiser une visite sur place, puis, le cas échéant, lancer le développement d'un projet concret. Cette démarche peut être systématiquement accompagnée par les instruments de la coopération économique au développement, tant allemande que sénégalaise.

INTRODUCTION

Compte tenu de la situation actuelle en matière de sécurité et de politique économique, la coopération internationale allemande met davantage l'accent sur les intérêts allemands. Pour cela, il faut encore mieux anticiper les besoins de l'économie allemande afin d'en tenir compte de manière appropriée dans les projets.

La première partie de cet e-book a pour but de donner aux entrepreneurs un premier aperçu et une orientation sur les possibilités offertes par le BMZ et les différentes organisations de mise en œuvre pour bénéficier d'un soutien dans le cadre d'une coopération économique au Sénégal.

Grâce à des liens hypertextes et à l'indication d'interlocuteurs directs dans le pays ou chargés de ce pays, vous aurez la possibilité d'approfondir votre connaissance des différents instruments et de prendre contact personnellement avec eux.

Grâce à l'utilisation combinée des dispositifs de financement, d'outils de conseil, de financements, de mesures de qualification, de mise en réseau et services de mise en relation, il est prévu de répondre de manière sur mesure aux besoins des entreprises.



Site de Dakar

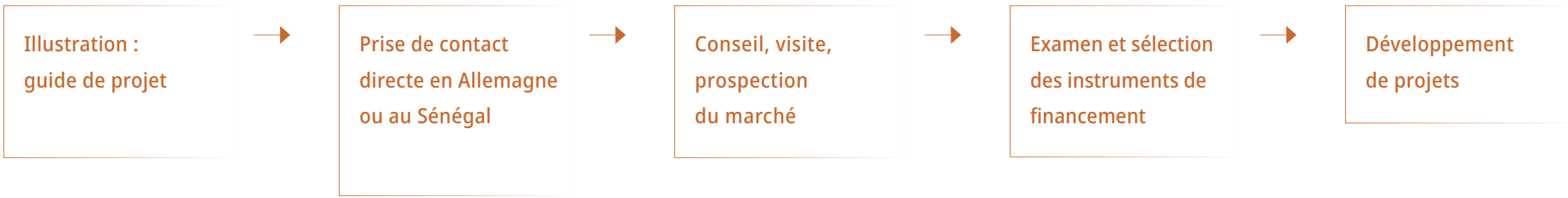
PROJECT GUIDE

Dans cette deuxième partie, le Sénégal se présente. Sur la base du Guide de l'investisseur publié par l'Agence publique pour la promotion des investissements et des grands projets (APIX), vous trouverez un premier aperçu de l'environnement des affaires, des opportunités et des procédures d'investissement au Sénégal. L'APIX accompagne les entreprises, facilite l'implantation d'activités commerciales et constitue le pour les investisseurs au Sénégal. L'orientation stratégique de l'APIX, qui s'inscrit dans le cadre de l'Agenda national de développement 2050, est cohérente avec les priorités de la politique allemande de développement. L'APIX bénéficie à cet égard du soutien du ministère de l'Economie des Finances et du Plan (MEFP) ainsi que du ministère de l'Industrie et du Commerce (MINCOM).

La troisième partie traite des questions posées en amont de la Journée économique par les entrepreneurs allemands et entrepreneuses allemands et sénégalais et auxquelles la partie sénégalaise, sous la direction du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEFP), a apporté des réponses.

Vous trouverez en annexe des informations sur les salons industriels pertinents organisés à Dakar, qui vous offriront des pistes concrètes, initiales ou approfondies, pour investir ou établir des partenariats au Sénégal à partir de 2027.

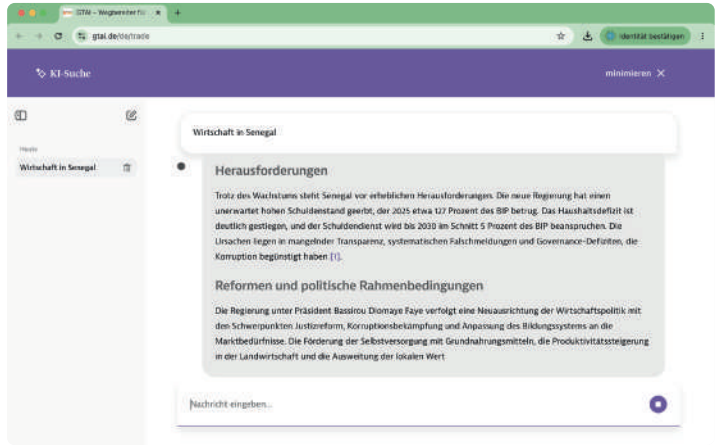
Graph project guide



OPPORTUNITÉS ET DÉFIS POUR LES ENTREPRISES SUR LES MARCHÉS EN CROISSANCE D'AFRIQUE

Exemple du Sénégal

- Quelles sont les possibilités qui me sont offertes?
- Ouvrir de nouveaux marchés d'exportation et développer les marchés existants ?
- Comment diversifier mes approvisionnements et les rendre durables ?
- Comment développer de nouveaux segments de marché grâce à l'innovation ?
- Que faut-il pour implanter un site de production ?
- Comment trouver de la main-d'œuvre qualifiée dans le pays ?
- Comment fonctionne mon marché potentiel ?
- De quels points d'ancrage ai-je besoin au niveau local ?
- Ai-je besoin d'un partenaire local sur place ?
- Comment puis-je me prémunir contre les risques financiers et non financiers ?
- Quels sont les programmes d'aide les mieux adaptés à ma situation ?
- À qui puis-je m'adresser en premier lieu en tant que nouveau venu sur le marché ?



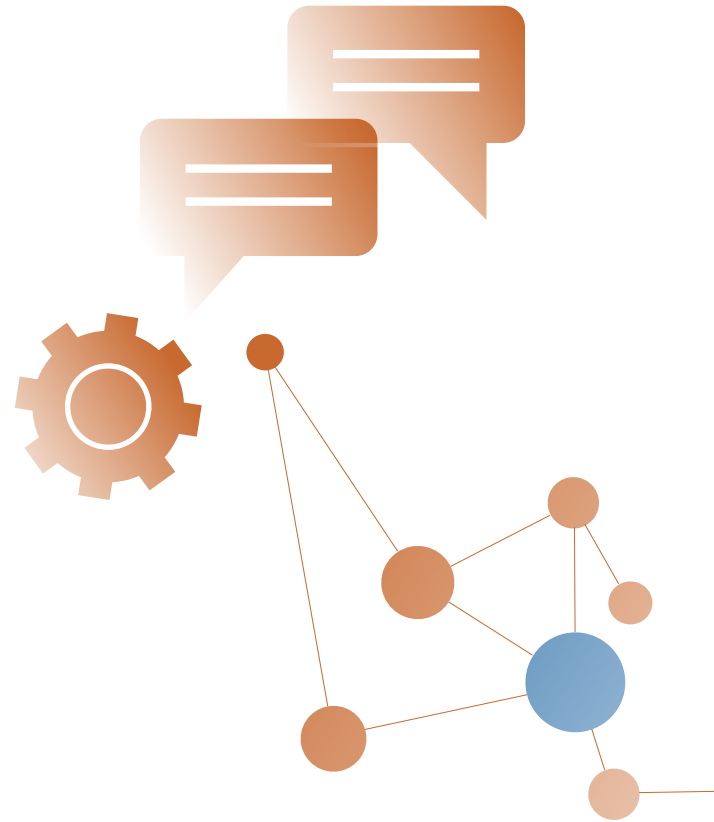
→ Obtenez les premières informations sur le site web de Germany Trade & Invest. Il s'agit de l'Agence fédérale allemande pour le commerce extérieur (GTAI) et de son Africa Business Guide, dont le moteur de recherche est optimisé par l'IA.

DES PREMIÈRES INFORMATION À LA COOPÉRATION

La première étape pour obtenir des informations sur le Sénégal

Des services adaptés aux besoins des entreprises :

- Informations sur le marché et le pays
- Partenaires, réseaux et mise en relation d'entreprises
- Développement de projets
- Financement et levée de fonds (y compris la réduction des risques)
- Approvisionnement
- Formation, renforcement des capacités et expertise locale
- Durabilité, normes et diligence raisonnable
- Contexte politique, dialogue avec les pouvoirs publics et processus de réforme au Sénégal
- Questions et réponses sur les aspects importants de la politique économique sénégalaise
- Premières démarches concrètes



CES SERVICES DE CONSEIL SONT À VOTRE DISPOSITION

Outils en ligne	Services de conseil en Allemagne	Services de conseil au Sénégal
Germany Trade and Invest (GTAI): Guide des affaires en Afrique	Service de conseil commun du réseau Africa Business Network de GTAI/BMWE et de l'Agence pour l'économie et le développement (AWE)	Agence pour l'économie et le développement (AWE), coordinateur pour l'Afrique de l'Ouest (bureau au Ghana)
SME Index Africa (Agence pour l'économie et le développement) : base de données des aides et recherche assistée par IA pour la recherche d'instruments et d'interlocuteurs des initiatives du BMZ et du BMWE (https://www.foerderlotse-wachstumsmaerkte.de/de/)	Bons de conseil Afrique (Africa Consultancy Vouchers) du BMWE / Afrika-Verein der deutschen Wirtschaft	Services de conseil généraux proposés par la GIZ (Point de contact unique – SPoC) pour le Sénégal en matière de coopération économique (Single Point of Contact – SPoC) for Senegal regarding economic cooperation
		Ambassade d'Allemagne à Dakar (responsables de la coopération au développement)

PARTENAIRES, RÉSEAUX ET MISE EN RELATION COMMERCIALE

Africa Association **et** BVMW
Mise en relation ciblée entre des partenaires commerciaux allemands et sénégalais par le biais de voyages de délégations, d'événements de réseautage, etc., en collaboration avec des partenaires locaux (par exemple, Deutsche Botschaft in Dakar).

Initiatives d'exportation (BMWE)
Ce programme s'adresse à des secteurs d'avenir tels que l'énergie, les technologies environnementales, la santé et la sécurité civile, mais aussi à des industries plus traditionnelles.

Programme d'entrée sur les marchés (BMWE)
Aide les petites et moyennes entreprises (PME) à pénétrer de nouveaux marchés étrangers grâce à des initiatives sur mesure et spécifiques à chaque secteur, telles que des analyses de marché, des événements d'information et des délégations commerciales.

Organisation de salons professionnels sectoriels servant de plateforme pour le mise en relation et les rencontres B2B : West African Clean Energy & Environment Trade Fair & Conference (WACEE).

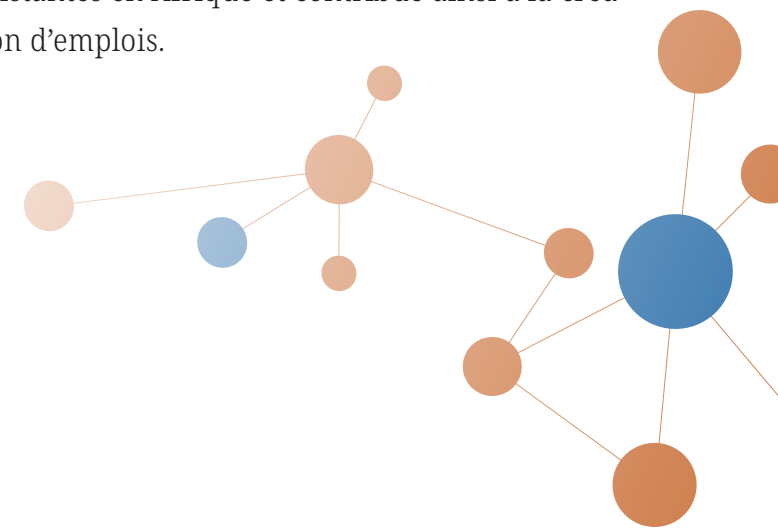
Agence pour l'économie et le développement (AWE) Networking with partners in West Africa from politics, business and other organisations.

L'Afrique arrive !
Rassemble les jeunes dirigeants africains les plus visionnaires et les grandes entreprises allemandes, créant ainsi une plateforme d'échanges mutuels et de partenariats durables.

Agyle
AGYLE rassemble de jeunes dirigeants et entrepreneurs d'Afrique et d'Europe au sein d'un réseau d'anciens participants pérenne. L'objectif est de renforcer le dialogue afro-européen, de lancer des coopérations innovantes et de promouvoir une création de valeur durable et équitable au-delà des frontières nationales et continentales.

Africa Business Network (WNA)
Aide les entreprises allemandes à s'implanter et à développer leurs activités en Afrique en proposant des services ciblés de mise en relation, de réseautage et de conseil d'experts afin de favoriser des partenariats durables.

WIDU.africa
WIDU collabore avec la diaspora africaine en Europe. Grâce à une approche innovante alliant financement et accompagnement, WIDU soutient la croissance des petites entreprises nouvelles et existantes en Afrique et contribue ainsi à la création d'emplois.



Afrika-Verein der deutschen Wirtschaft

Bundesministerium für Wirtschaft und Energie

AFRICA BUSINESS GUIDE

Der Mittelstand. BVMW e.V. Bundesverband

WACEE'21 West African Clean Energy & Environment

widu

Deutsche Botschaft Dakar

Partners in Transformation Agentur für Wirtschaft und Entwicklung

AGYLE

AFRIKA KOMMT! Initiative der Deutschen Wirtschaft Für Führungsnachwuchs aus Afrika

POINT DE CONTACT UNIQUE (SPOC)

Afin d'ancrer davantage les intérêts économiques allemands dans la coopération internationale, la GIZ a mis en place un point de contact unique, le Single Point of Contact (SPoC). Celui-ci a pour mission de conseiller, d'accompagner et de développer les coopérations économiques. Cela permet aux entreprises de trouver un point de contact qui s'intéresse à une coopération avec la GIZ. Le SPoC est la porte d'entrée – et met rapidement en relation les parties intéressées avec les interlocuteurs appropriés au sein de la GIZ.

L'accès aux connaissances relatives aux coopérations économiques est désormais centralisé à l'échelle de l'organisation. À cela s'ajoutent une expertise sur le pays et un vaste réseau sur place.

Vos interlocuteurs au Sénégal sont :
karina.sarrazin@giz.de, stephan.kunz@giz.de

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



SCoP : contact étroit avec le terrain



SPoC: conseil technique das le cadre du projet

coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

VOYAGES DE PROSPECTION AU SÉNÉGAL ET EN ALLEMAGNE

L'organisation de ces voyages – généraux ou sectoriels – est assurée par le BMWE en collaboration avec les chambres de commerce étrangères en Afrique de l'Ouest, mais aussi par l'Afrika-Verein et le Afrika-Verein et le BVMW. Parallèlement, des voyages de délégations sont organisés pour des entreprises et organisations sénégalaises, notamment afin de leur permettre de découvrir des entreprises allemandes.



Voyages de délégations : échanges avec l'APIX / la délégation économique allemande au Forum mondial de l'eau 2022

Voici ce à quoi vous pouvez vous attendre :

- Des informations sur le pays et une expertise sectorielle fournies par des spécialistes
- Visites de projets et d'entreprises sur place
- Des programmes sur mesure pour les entreprises
- Rencontres B2B et B2G
- Rencontres avec les organismes d'exécution de la coopération allemande au développement
- Réunion de réseau
- Logistique des voyages

VISITES DE SALONS

Au Sénégal, les salons professionnels constituent souvent le moyen le plus direct pour les entreprises allemandes de trouver des partenaires locaux, de surmonter les obstacles réglementaires et de pénétrer le marché local en personne. Ils constituent une plateforme idéale pour instaurer la confiance nécessaire, indispensable dans de nombreuses cultures d'affaires africaines. La GIZ permet facilite l'accès des entreprises à ces événements économiques grâce à des, l'accès à ces événements économiques.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser directement à : stephan.kunz@giz.de

Les salons suivants sont à privilégier à partir de 2027 :

Salons	Secteur
Senefood	Agroalimentaire
Senepack	Emballages (alimentation)
Senergy	Énergie
Sencon	Secteur du bâtiment
Senauto	Mobilité
Senagro	Agriculture
ASFW	Textile et cuir
Invest in Senegal	Multisectoriel


Salon : Senauto (salon de l'automobile) 2026



Salon : Invest in Senegal 2025



Prospection du marché : partenaire sénégalais

DÉVELOPPEMENT DE PROJET

Développement de projets avec des entreprises

develoPPP Classic

Les entreprises qui souhaitent investir durablement dans un pays en développement ou émergent et étendre leurs activités locales peuvent bénéficier d'un soutien financier et technique dans le cadre de ce programme.

Programme de développement de projets (PDP)

Dans le but de positionner les technologies et l'expertise allemandes à l'échelle mondiale, l'initiative d'exportation énergétique du BMWE soutient les fournisseurs de solutions énergétiques respectueuses du climat dans leur conquête des marchés étrangers.

GET.invest

Il s'agit d'un programme phare de l'Union européenne qui mobilise des investissements dans les énergies propres et comble ainsi le fossé entre l'offre et la demande de financement.

develoPPP Ventures

S'adresse aux jeunes entreprises dont le modèle économique innovant améliore les conditions de vie dans un pays en développement et qui prévoient de se développer à plus grande échelle.

Développement de projets pour les entreprises

GIZ International Services

GIZ International Services (InS) est la division de la GIZ qui s'adresse non seulement au gouvernement fédéral allemand, mais aussi à d'autres donneurs d'ordre nationaux et internationaux. Elle leur offre un accès direct à l'expertise, au réseau mondial et à la capacité de mise en œuvre de la GIZ.

NEPAD IPPF

NEPAD – IPPF met fortement l'accent sur les projets prioritaires du Programme de développement des infrastructures (PIDA), ainsi que sur les projets visant à améliorer l'interconnexion régionale pour le commerce intra-africain dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

DInternational Consulting de la Chambre de commerce allemande en Côte d'Ivoire **:**
Vous propose un accompagnement complet pour votre projet au Sénégal (services internes et partenariats avec des tiers).

develoPPP: INVESTISSEMENT RESPONSABLE. PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT.

Avec develoPPP le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) soutient les activités du secteur privé qui allient opportunités commerciales et potentiel en matière de politique de développement. Les entreprises qui investissent de manière durable dans les pays en développement et émergents et souhaitent étendre leurs activités locales peuvent bénéficier d'un soutien financier et technique dans le cadre de ce programme.

- Un soutien technique et financier pouvant atteindre 2 millions d'euros
- La contribution du secteur public peut atteindre 50 %
- Conseils et accompagnement compétents sur place
- Disponible dans plus de 60 pays en développement et émergents à travers le monde

Critères minimaux :

- Chiffre d'affaires annuel d'au moins 800 000
- Au moins 8 collaborateurs
- Au moins 2 comptes annuels certifiés



develoPPP: Formation de techniciens en mécatronique



develoPPP: certification des mangues bio destinées à l'exportation



Développement de projet : Africool, Recherche et Développement en Allemagne

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS (PEP)

PEP soutient l'entrée sur les marchés émergents des fournisseurs d'énergie allemands en identifiant et en développant des projets d'investissement finançables, alliant ainsi les objectifs locaux de développement et de lutte contre le changement climatique à la promotion du commerce extérieur allemand.

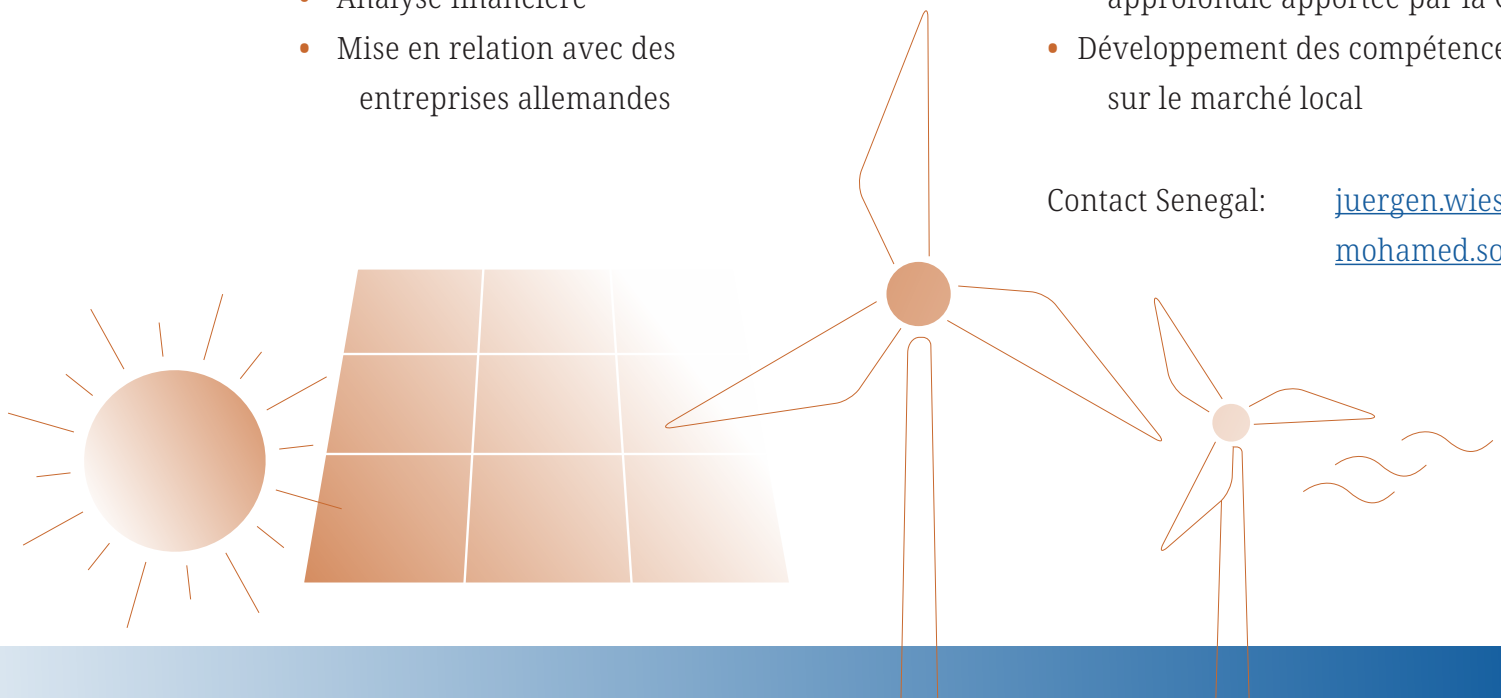
Technologies

- Approvisionnement en électricité
- Efficacité énergétique
- Approvisionnement en chaleur
- Hydrogène
- Services
- Analyse des besoins
- Rapport de préfaisabilité technique et financière détaillé
- Optimisation technique
- Analyse financière
- Mise en relation avec des entreprises allemandes

Benefits

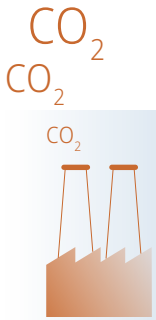
- Projets pré-approuvés et partenaires commerciaux
- Économie d'argent
- Réduit l'empreinte carbone
- Une énergie à des prix stables et un approvisionnement sûr
- Responsabilité sociale (RSE)
- Conformité aux réglementations climatiques
- Soutien grâce à une expertise locale approfondie apportée par la GIZ
- Développement des compétences sur le marché local

Contact Senegal: juergen.wiesmann@giz.de
mohamed.soibahadine@giz.de



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS (PEP)

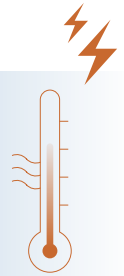
Partenariats entre entreprises sénégalaises et allemandes



ENTREPRISES SÉNÉGALAISES DANS L'INDUSTRIE ET L'ARTISANATE

PEP — DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ET PRÉSENCE LOCALE

FOURNISSEURS ALLEMANDS DE SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES RESPECTUEUSES DU CLIMAT



De l'idée au projet prêt à être financé :

Développement de projets
- Identification d'opportunités de projets
- Études de faisabilité
- Projets prêts à être financés

Conseil
- Présence locale de l'équipe PEP
- Conseil sur les questions réglementaires et les options de financement

Mise en réseau
- Mise en relation avec des partenaires commerciaux
- Accès aux décideurs

Technologies, produits et services :

Efficacité énergétique • Approvisionnement en chaleur et en électricité issues des énergies renouvelables • Hydrogène vert

coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

PEP AU SÉNÉGAL — PROJET DE RÉFÉRENCE

Capacité : **604 KWP**

Production d'électricité :
1040 MWH / AN

Contribution allemande
GRIPS en tant que développeur et financeur du projet

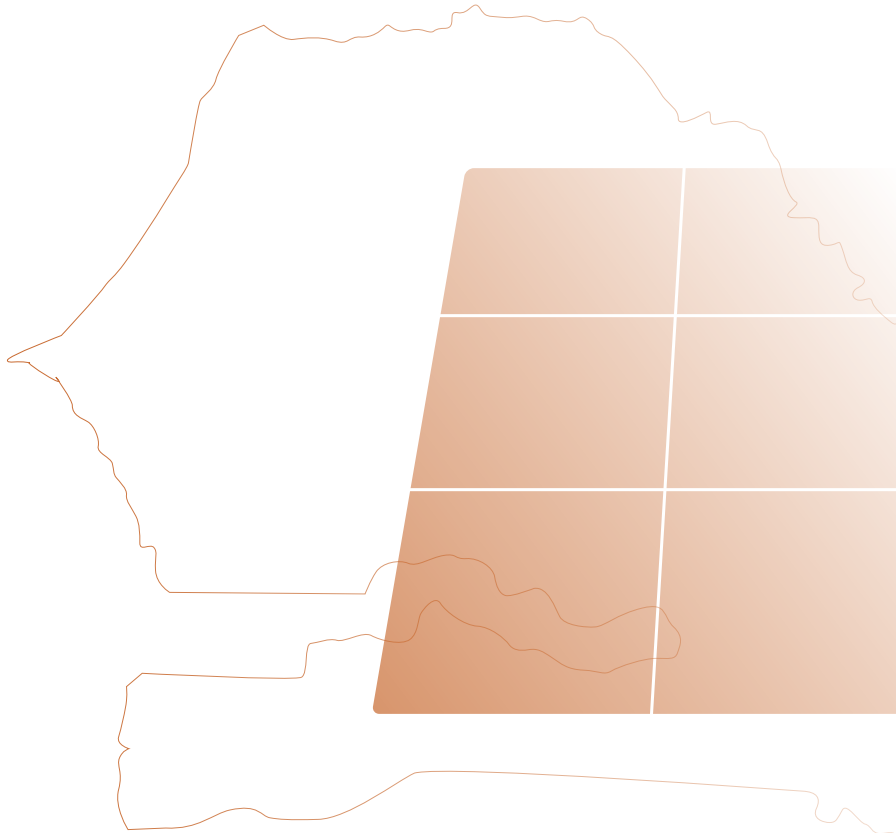
Pays / Région :
Senegal / Region St. Louis

Secteur :
Agriculture, culture maraîchère

Technologie :
Centrale solaire au sol

Modèle économique :
Crédit-bail (durée de 15 ans)

Mise en service :
April 2023





PEP : Inauguration de l'installation par l'ambassadeur allemand



PEP : l'énergie solaire au service de la culture maraîchère

FINANCEMENTS ET FONDS

Garanties

Garanties de crédit à l'exportation, Allianz Trade **(anciennement Euler Hermes)**
Couvrez vos créances résultant de transactions d'exportation récurrentes avec un ou plusieurs acheteurs étrangers dans un ou plusieurs pays.

Garanties d'investissement, PwC
Protection des investissements directs à l'étranger contre les risques politiques.

Crédits

ImpactConnect
Financement attractif pour les entreprises allemandes dans les pays en développement et émergents. Mis en œuvre par la Société allemande d'investissement et de développement (DEG).

TradeConnect
Instrument de financement destiné à la conclusion d'opérations d'exportation de faible volume. Disponible dans les pays du réseau ACCESS-Bank.

GET.invest
Il s'agit d'un programme de l'Union européenne qui mobilise des investissements dans les énergies propres et comble ainsi l'écart entre l'offre et la demande dans le secteur financier.

KfW IPEX-Bank
Financement sur mesure des exportations et des investissements grâce aux agences de crédit à l'exportation (ECA), à des instruments soutenus par l'État et à des systèmes de financement adaptés aux structures de risque complexes.

KfW Development Bank
Accorde des prêts et des subventions aux gouvernements pour des projets d'infrastructure. Les biens et services sont acquis par le biais d'appels d'offres ouverts et concurrentiels, ce qui garantit aux entreprises internationales un accès équitable au marché.

DEG
Prêts à long terme sur mesure pour les investissements du secteur privé dans les pays en développement et émergents.



IMPACTCONNECT

Des solutions de financement attractives pour les entreprises allemandes dans les pays en développement

Finanzierungsprogramm

Programme financé par le BMZ et mis en œuvre par la DEG Prêts pouvant atteindre 10 millions d'euros (ou l'équivalent en USD/monnaie locale) – en fonction de la solvabilité, de l'impact et de la disponibilité des fonds.

Versement direct à l'entreprise locale avec des durées pouvant aller jusqu'à 7 ans Partage des risques, en règle générale sans garantie du groupe Financement et soutien aux entreprises allemandes pour renforcer leur compétitivité internationale Plus de 90 projets ont déjà été financés dans 22 pays.



DEG : Klingele, entreprise d'emballage de produits alimentaires frais



Apack pour la DEG: APACK, mise en place d'une production de sacs en plastique

BUREAU ALLEMAGNE : SOUTIEN FINANCIER ET SOLUTIONS

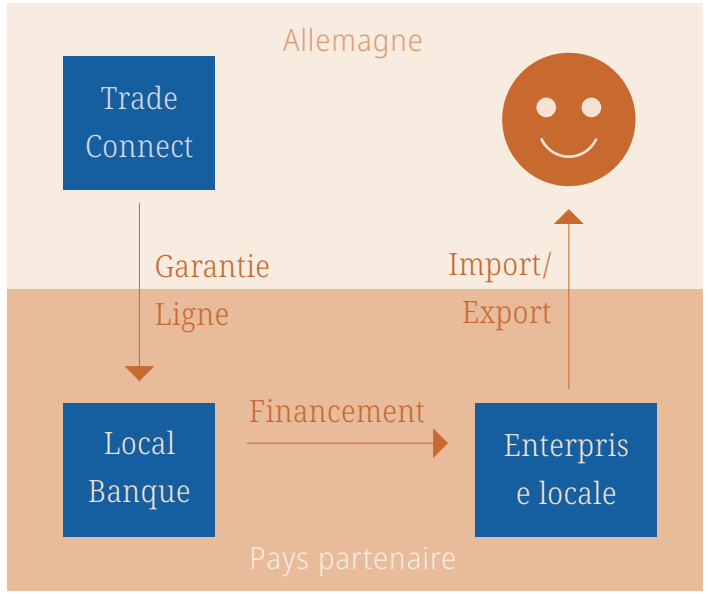
Membre de l'Africa Business Network — soutenu par BMWE

Ce programme soutient les entreprises allemandes et leurs partenaires commerciaux locaux en Afrique par l'intermédiaire de ses propres partenaires au sein des banques partenaires de la DEG; il comble les fossés culturels et linguistiques et facilite l'accès aux services bancaires locaux.

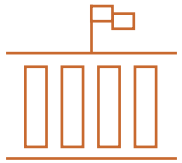
Accompagnement complet :
conseil sur place, financement du commerce et des transactions, lignes de crédit, financement d'investissements, ouverture de comptes, etc. Mise en relation des banques locales, de la DEG et des chambres de commerce allemandes pour des solutions sur mesure. La German Desk Bank ACCESS est également partenaire du programme TradeConnect Trade Connect

TradeConnect @ Access Bank
Financement commercial garanti pour les partenaires des entreprises allemandes sur les principaux marchés d'Access Bank à travers toute l'Afrique. L'instrument de garantie TradeConnect aide les entreprises cibles d'Access Bank sur les marchés africains concernés à établir et à développer des relations commerciales avec des partenaires allemands. Les déficits de financement locaux sont comblés au cas par cas, permettant ainsi aux exportateurs et importateurs africains et allemands de bénéficier de meilleures conditions de marché.

Qu'est-ce qui est soutenu ?
TradeConnect est un système de garantie financé par BMZ et mis en œuvre par la DEG. Le programme aide la banque partenaire allemande Access Bank à relever les défis liés aux importations de faible volume et entre l'Afrique et l'Allemagne.
Comment ce soutien est-il apporté ? La garantie TradeConnect facilite l'octroi de crédits par Access Bank aux partenaires africains d'entreprises allemandes sur les marchés concernés, en offrant une couverture pouvant aller jusqu'à 5 millions d'euros ou 50 % du montant du prêt.



GARANTIES D'INVESTISSEMENT



Gestion des risques	Prévention des pertes	Indemnisation	Financement
Les garanties d'investissement offrent aux investissements allemands à l'étranger une protection à long terme contre les risques politiques dans les pays où le contexte est difficile.	Le gouvernement fédéral intervient et sert d'intermédiaire, notamment par l'intermédiaire de ses représentations diplomatiques à l'étranger, en faveur de l'investisseur allemand. En outre, le gouvernement fédéral participe, le cas échéant, aux coûts liés à la préventwion des pertes.	En cas de demande justifiée dans le cadre du régime de garantie, le gouvernement fédéral verse une indemnisation à l'investisseur allemand.	Une garantie d'investissement peut servir de sûreté pour la banque et avoir un effet positif sur les coûts et les conditions de (re)financement.



Formation des travailleurs qualifiés : la formation, un critère essentiel pour un développement économique durable

SKILLS PARTNERSHIP / DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE POUR L'ALLEMAGNE

Nom du projet

- Développement des compétences pour l'Allemagne

Axes prioritaires

- Migration équitable à des fins de formation
- Assurer durablement la relève
- Renforcement des structures de formation au Ghana et au Sénégal

Objectif du projet

Le projet favorise des partenariats de formation équitables et contribue au renforcement des systèmes de formation sur place. Parallèlement, il ouvre des perspectives pour le secteur allemand du bâtiment et contribue à assurer la relève.

Activités du projet

- Sélection de candidats ghanéens et sénégalais motivés, ayant déjà suivi et validé une formation professionnelle dans le secteur du bâtiment dans leur pays d'origine
- Préparation des candidats : sur les plans linguistique, interculturel et technique
- Mise en relation des apprentis et des entreprises par les associations du bâtiment de Rhénanie-du-Nord-Westphalie : après la réussite de l'examen B1 ; de manière rapide et simple grâce à une rencontre virtuelle
- Accompagnement dans les démarches de visa et de départ
- Conditions générales

  1. Hébergement : l'entreprise organise un hébergement adapté et abordable.
  2. Contribution financière pour la préparation dans le pays d'origine : 3 800 euros HT par place d'apprentissage pourvue, payable en deux versements de 1 900 euros chacune
  3. Prise en charge des frais de vol : due au bout de 12 mois, et uniquement en cas de poursuite de la formation

Partenaires

D'autres métiers sont en cours de préparation (mécatronique, soudure, peinture et finition)



Formation des professionnels : cours d'allemand au Goethe-Institut de Dakar


SKILLS
PARTNERSHIPS
Azubis für den Bau

INVEST FOR JOBS — DES EMPLOIS DE QUALITÉ POUR UNE TRANSITION SOCIALEMENT ÉQUITABLE

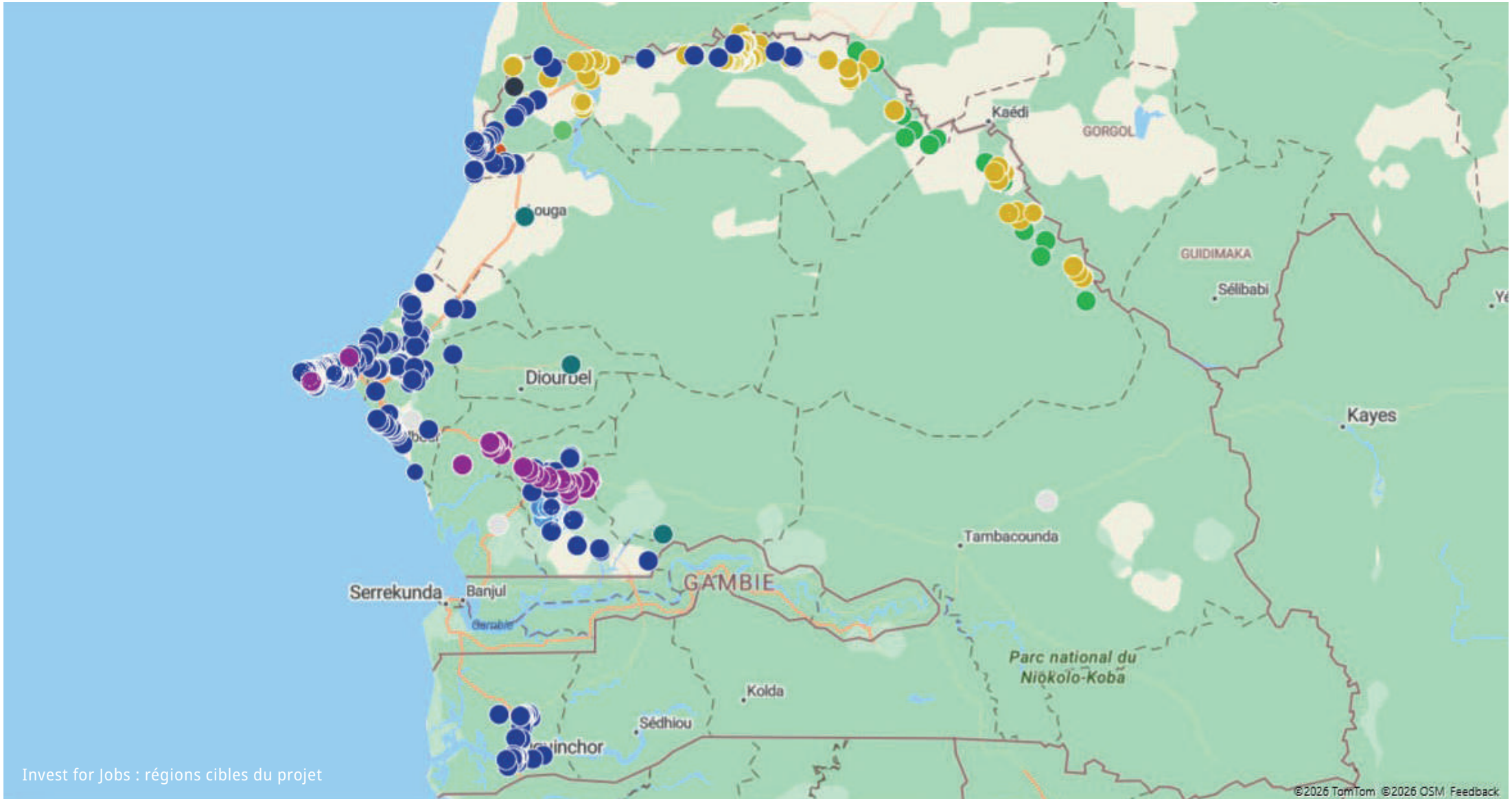
Sous la marque « Invest for Jobs » le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) a regroupé une série d'offres visant à soutenir les entreprises allemandes, européennes et africaines dans leurs initiatives en faveur de l'emploi en Afrique. L'initiative spéciale « Des emplois de qualité pour une transition socialement équitable » propose des conseils complets, des contacts et un soutien financier pou éliminer les obstacles à l'investissement. Invest for Jobs coopère étroitement avec des entreprises allemandes, pour la plupart des PME, au Sénégal. La mise en œuvre des projets prend généralement entre 6 et 12 mois.

L'offre comprend :

- une expertise technique dans divers secteurs
- Une communication directe et rapide
- Un soutien administratif pour l'enregistrement des entreprises
- Étude de marché
- Développement d'un réseau de partenaires potentiels
- Accompagnement dans vos démarches auprès des institutions publiques
- Développement conjoint de projets (budget propre au projet)
- Mise en œuvre des projets
- Suivi intensif sur place
- Conseils concernant d'autres instruments de financement

Interlocuteur au Sénégal : stephan.kunz@giz.de





Invest for Jobs : régions cibles du projet



Invest for Jobs:
Production destinée à l'exportation dans le secteur agricole



Invest for Jobs:
La numérisation, moteur l'emploi



Invest for Jobs:
La construction écologique en Casamence



Invest for Jobs :
Développement de l'industrie du sel dans la région
de Kaolack et Fatick



Invest for Jobs :
Numérisation de l'agriculture



Invest for Jobs :
Formation continue pour les mécatroniciens

INVESTING FOR L'EMPLOI (IFE)

Le dispositif « Investing for Employment » (IFE), qui fait partie de l'initiative spéciale « Des emplois de qualité pour une transition socialement équitable », est mis en œuvre par la KfW. Ce programme accorde des subventions de cofinancement à de nouveaux projets d'investissement qui contribuent de manière significative à la création d'emplois. Des « appels à propositions » sont organisés.

Soutien : le programme octroie des subventions et des cofinancements attribués sur une base concurrentielle à de nouveaux projets d'investissement ayant un impact important et durable sur la création d'emplois. Montant du financement : les aides sont généralement accordées sous forme de subventions et varient entre 800 000 euros et 10 millions d'euros par projet.

Groupes cibles : Sont éligibles les entreprises privées, les organismes publics, les chambres professionnelles, les associations et les ONG, à condition que les projets créent directement de nouveaux emplois à temps plein dans le secteur privé.

Votre interlocutrice pour le Sénégal :
sybille.kellner@kfw.de



IFE : Centre logistique de la *Laiterie du Berger*



KVP: Gesamtmasche e.V.
Formation et production de coton biologique

CHAMBRES ET ASSOCIATIONS PARTENARIATS ET PARTENARIATS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Les partenariats avec les chambres de commerce et les associations professionnelles (KVP) et les partenariats de formation professionnelle (BBP) sont des programmes de soutien du ministère fédéral de la Coopération économique et du Developpement (BMZ).

L'objectif

- Mobiliser l'expérience et le savoir-faire du secteur privé allemand au service de la coopération au développement
- Permettre une coopération directe entre les acteurs non étatiques
- S'appuyer sur les initiatives du secteur privé

Dans le cadre de ces deux programmes, les chambres de commerce et les associations allemandes agissent en tant que porteurs de projets et mènent ceux-ci de manière autonome. Elles travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires locaux ; les objectifs et les mesures sont planifiés et mis en œuvre conjointement. Le personnel du partenaire allemand est mobilisé, tout comme d'autres experts allemands et internationaux.
sequa gGmbH est chargée de la coordination et de la gestion des programmes. La demande de financement, la planification, l'établissement des rapports et la gestion financière des projets KVP et BBP sont assurés par sequa.

Deux exemples au Sénégal

Chambre des métiers de Cologne – Coopération en matière de formation professionnelle dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

- Partenariat visant à renforcer les compétences dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
- Concept de formation combinant : l'expérience pratique des artisans + les connaissances théoriques des jeunes techniciens = transmission efficace des connaissances



KVP : Chambre des Métiers de COlogne – Formation en énergie

Gesamtmasche e.V.

- Renforcement de la chaîne de valeur textile locale – de la culture du coton jusqu'au produit fini
- Création de nouvelles chaînes d'approvisionnement pour l'industrie textile allemande
- Implication des fabricants allemands de machines textiles et des transformateurs

Vos interlocuteurs chez sequa :
matthias.hertin@sequa.de
julia.mueller@sequa.de

IMPORT PROMOTION DESK (IPD)

Nous vous accompagnons dans votre sourcing

Vous recherchez des fournisseurs et des partenaires commerciaux fiables dans les pays en développement et émergents ? L'Import Promotion Desk (IPD) est alors votre premier interlocuteur pour trouver des producteurs certifiés et des prestataires de services qualifiés.

Nous vous accompagnons dans vos achats à l'international et vous mettons en relation avec des fournisseurs soigneusement sélectionnés dans les domaines suivants :

- fruits et légumes frais ainsi qu'ingrédients naturels pour les cosmétiques, la pharmacie et l'alimentation
- poissons et fruits de mer issus de la pêche durable
- fleurs coupées
- services et produits numériques
- tourisme durable

Profitez de notre connaissance du marché et de notre réseau : l'IPD identifie les fournisseurs adaptés à vos besoins, de manière transparente, efficace et durable.

Vos avantages

- Un accompagnement complet pour l'approvisionnement international – impartial, soucieux de la qualité et gratuit
- Mise en relation avec des producteurs, des voyagistes et prestataires informatiques
- Recherche continue de nouveaux partenaires commerciaux et de nouveaux produits pour assurer le succès de votre entreprise

En étroite collaboration avec le monde des affaires allemand

L'IPD est une initiative de la Fédération allemande du commerce de gros, du commerce extérieur et des services (BGA) e.V. et de la sequa gGmbH – l'organisation de développement de l'économie allemande.

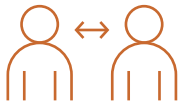
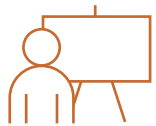
Interlocutrice de l'IPD pour le Sénégal :
Sabrina Jauss jauss@importpromotiondesk.de
Patrick Federl patrick.federl@bga.de


IPD : noix de cajou



IPD: mangues fraîches

SERVICE D'ASSISTANCE SUR L'ÉCONOMIE ET LES DROITS DE L'HOMME



Première consultation confidentielle	Formations personnalisées	Événements	Offres en ligne
• Conseils sur les instruments de soutien et de financement destinés aux entreprises	• Formations personnalisées sur le devoir de diligence en matière de droits de l'homme • Cours en ligne	• Échanges entre le monde des affaires, la sphère politique et la société civile • Conférences et participation à des tables rondes • Séminaires en ligne • Formations personnalisées sur le devoir de diligence en matière de droits de l'homme	• Compas PME • Évaluation des risques RSE • Droits de l'homme • Médiathèque

CADRE POLITIQUE, DIALOGUE AVEC LE GOUVERNEMENT ET PROCESSUS DE RÉFORME

L'Allemagne et le Sénégal coopèrent depuis longtemps dans le domaine de la politique de développement. La République fédérale d'Allemagne compte parmi les principaux bailleurs de fonds bilatéraux du pays.

Dans le cadre de l'initiative du G20 « Compact with Africa » la coopération entre l'Allemagne et le Sénégal est axée depuis 2019 entre l'Allemagne et le Sénégal a été axée sur des projets de réforme clés et un partenariat de réforme a été conclu. Celui-ci vise à améliorer l'environnement propice aux investissements privés et, par là même, à créer davantage d'emplois et le développement économique local. En juin 2023, l'Allemagne, la France, l'UE et d'autres bailleurs de fonds internationaux ont conclu avec le Sénégal un partenariat pour une transition énergétique équitable (Just Energy Transition Partnership, JETP) avec le Sénégal. La coopération au développement a ainsi été réorientée vers un partenariat pour le climat et le développement, axé sur l'amélioration des conditions-cadres nécessaires au développement économique durable au Sénégal. Elle se concentre sur les thèmes clés suivants :

- Paix et cohésion sociale – Domaine d'action : bonne gouvernance
- Développement économique durable, formation et emploi Domaines d'action : formation, développement du secteur privé et du système financier ; promotion de la production de vaccins et le secteur pharmaceutique
- Climat et énergie, transition juste Domaines d'action : énergies renouvelables et efficacité énergétique, développement urbain durable

Les coordonnées de l'ambassade sont les suivantes : Wi-1@daka.diplo.de, ez-1@daka.diplo.de

coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

CHAPITRE II

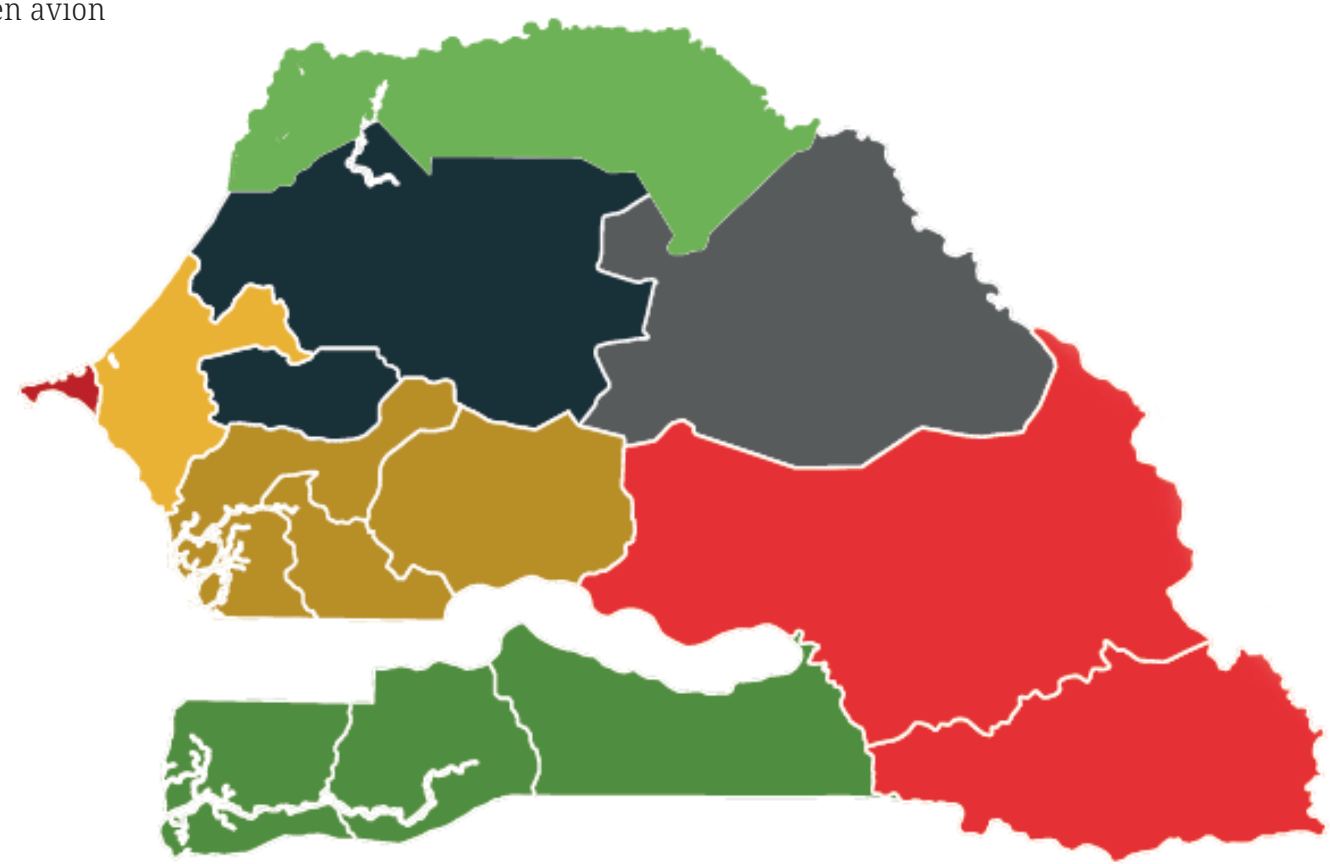
Le Sénégal se présente. Sur la base du Code des investissements actuel du pays, vous obtiendrez des informations essentielles sur le pays et une stratégie de modernisation « Agenda 2050 ». Cela vous donne un aperçu concis des conditions d'investissement et des étapes clés à suivre sur place.

LE SÉNÉGAL EN BREF

Grâce à sa stabilité politique, de sa situation géographique et de sa, s'impose comme un pôle stratégique en Afrique de l'Ouest.

Chiffres clés :

- 18,5 millions d'habitants
- 75 % de la population a moins de 35 ans
- 14 régions/départements
- 720 km de littoral
- Superficie des lacs : 212 000 km²
- Ensoleillement : 5,8 kWh/m²/jour
- Accès aux marchés de la CEDEAO et de la ZLECA
- Forte urbanisation et croissance démographique
- Forte urbanisation et croissance démographique
  Proximité de l'Europe (5 heures) et des États-Unis (7 heures) en avion



CARTE POLITIQUE DU SÉNÉGAL

10 raisons d'investir au Sénégal

1. **Stabilité politique et gouvernance :** une démocratie stable, un dialogue entre les secteurs public et privé et un environnement institutionnel favorable.

2. **Une économie en pleine croissance**
   L'une des économies les plus dynamiques d'Afrique, avec un programme de développement ambitieux à long terme.

3. **Un marché jeune et en pleine croissance**
   75 % de la population a moins de 35 ans : une main-d'œuvre et une demande en forte croissance.

4. **Pôle régional stratégique :**
   accès privilégié à la CEDEAO, à l'UEMOA et à la ZLECA.

5. **Des infrastructures modernes**
   Autoroutes, TER, BRT, ports, plateformes industrielles et réseaux numériques.

6. **Un capital humain compétitif**
   Jeunesse, développement des compétences et formation accélérée.

7. **Accélération numérique**
   Stratégie numérique, innovation, fintech, IA et écosystème dynamique de start-ups.

8. **Cadre fiscal attractif**
   Incitations, zones économiques spéciales et simplification des procédures.

9. **Investissement durable**
   Un engagement fort en faveur de la transition énergétique et du développement inclusif.

10. **APIX, partenaire stratégique**
    Un accompagnement dédié aux investisseurs, du projet à la mise en œuvre.

VISION SENEGAL 2050

La Vision Sénégal 2050 vise à transformer structurellement l'économie nationale. L'objectif : tripler la taille de l'économie et créer 13 millions d'emplois.

4 moteurs de croissance

Transformation des matières premières extractives

Hydrocarbures et produits pétrochimiques
Phosphates, matériaux de construction, fer et métallurgie

Agriculture et agro-industrie

Arachides et oléagineux, céréales locales, horticulture et produits forestiers non ligneux, secteurs de l'élevage, pêche et produits de la pêche, secteurs agro-alimentaires

Manufacturing industries

Pharmaceutical industry, leather and textiles, paper, cardboard, waste recycling

Le Sénégal dispose de plusieurs atouts concurrentiels :

stabilité institutionnelle, plaque tournante commerciale régionale, population jeune et dynamique, développement des infrastructures, transition numérique accélérée, incitations fiscales et cadre attractif

L'écosystème pour les investisseurs

Le Sénégal renforce son environnement des affaires grâce à :

- Accès à plus de 400 millions de consommateurs
- Des zones économiques spéciales pour les PME industrielles
- Développement des IDE
- Réformes du climat des affaires (code des investissements, code fiscal, code des douanes, réforme agraire) (Préciser : nouvelles évolutions visant à favoriser les investissements des entreprises étrangères)

Secteurs stratégiques identifiés

- Hydrocarbures : Sangomar, Yakar-Teranga
- Exploitation minière : phosphates, fer, or, zircon
- Énergies : gaz à électricité, énergie solaire
- Numérique : IA, cloud, fintech
- Agriculture : transformation locale
- Pharmacie
- Tourisme et CCI

Projets phares

- Port en eau profonde de Ndayane
- Parc technologique numérique de Diamniadio
- TER et BRT
- Sangomar/Yakar Développement gazier de Teranga
- Plateformes industrielles intégrées
- Zones économiques spéciales

Infrastructures et énergie

Les investissements récents renforcent la compétitivité :

- Réseau autoroutier et corridors logistiques
- TER et BRT pour la mobilité urbaine
- Objectif de 40 % d'énergies renouvelables
- Développement des réseaux intelligents
- et de solutions hors réseau

Cadre juridique

- Des mesures de protection sont nécessaires pour garantir les investissements : expliquez plus en détail
- ICSID
- MIGA
- Conventions fiscales
- Accords bilatéraux
- Mécanismes internationaux de règlement des différends

Innovation, PME et entrepreneuriat

- Le Sénégal souhaite devenir un pôle numérique régional.
- +2 500 start-ups
- Plan directeur numérique
- Propre infrastructure cloud
- IA et innovation
- Parc technologique de Diamniadio
- Projets de partenariat public-privé



Infrastructures et énergie : électrification des villages au Sénégal

CODE D'INVESTISSEMENT 2025

Un cadre moderne
et compétitif

01 Élargissement des secteurs d'activité éligibles et abaissement des seuils d'investissement

02 Services visant à faciliter les démarches administratives

03 Délais de décision : traitement des demandes dans un délai ≤ 10 jours ouvrés

04 Incitations financières stables : garanties fiscales et douanières pendant 3 ans (Dakar/Thiès) ou 5 ans (dans les autres régions)

05 Mécanismes de protection : transferts de capitaux, convertibilité monétaire, accès aux matières premières

06 Guichet unique numérique : processus administratifs entièrement numérisés ;

07 Prévention des conflits : mécanisme de gestion des réclamations et mise en place d'un comité technique chargé du suivi des investissements ;

08 Mise en place de nouvelles stratégies nationales ciblées : investissements stratégiques, investissements socialement responsables.

ÉLIGIBILITÉ ET PRINCIPES



Accès ouvert tant aux investisseurs nationaux qu'aux investisseurs étrangers (égalité de traitement) ;



Inscription obligatoire au registre des investisseurs pour les investissements supérieurs à 15 millions de FCFA (environ 23 000 euros), facultative en dessous de ce seuil, avec accès aux avantages non fiscaux ;



Respect du droit des États à légiférer dans l'intérêt public et en faveur du développement durable.

GARANTIES ET OBLIGATIONS

- Protection contre les abus administratifs et juridiques (en référence au droit international coutumier);
- Respect des normes environnementales, éthiques et sociales (OIT, lutte contre la corruption, concurrence loyale) ;
- Présentation d'un rapport annuel dans les 90 jours suivant la fin de l'exercice fiscal.

PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

Deux étapes:

1. Autorisation pendant la phase d'investissement (phase d'installation) ;
2. Autorisation pendant la phase d'exploitation (après la déclaration de mise en service). Validité de l'autorisation : 3 ans (Dakar/Thiès) ou 5 ans (autres régions) ; Sanctions : retrait de l'autorisation en cas de non-respect, avec un délai de régularisation pouvant aller jusqu'à 3 mois.

AVANTAGES NON FISCAUX AVANTAGES ET FACILITÉS

- Accompagnement à la formation initiale et contniue du personnel pour les entreprises enregistrées ;
- Flexibilité en matière de ressources humaines pendant la phase d'exploitation : contrats à durée déterminée (jusqu'à 5 ans) autorisés pour les activités liées à l'autorisation ;
- Soutien administratif (suivi étroit) ;
- Terrains et zones viabilisées : création de zones industrielles/d'investissement par l'État, les autorités locales ou des organismes privés, avec possibilité d'attribution dans le cadre d'un bail à long terme ;
- Numérisation : plateforme numérique reliant entièrement les différents niveaux de l'administration publique (enregistrement – autorisation – cotations – formalités).



AVANTAGES FISCAUX ET DOUANIERS

Phase d'investissement (durée)

- 3 ans (Dakar/Thiès), 5 ans (autres régions) ;
- Ne dépasse pas la première phase d'exploitation.

Éligibilité générale – régime standard

- Projets de PME ≥ 15 millions de FCFA (environ 23 000 euros) et d'une durée de mise en œuvre de 3 (3/5) ans ;
- Autres investisseurs selon les seuils fixés par la CGI ;
- L'éligibilité s'applique en cas d'extension du projet sous certaines conditions.

Nature des avantages (phase d'investissement)

- Suspension de la TVA sur les achats locaux et les importations de biens/équipements destinés exclusivement au projet ;
- Exonération des droits de douane à l'importation sur les équipements de production ;
- Remboursement de la TVA : 12 mois (Dakar/Thiès) ; 24 mois (dans les autres régions) ; moratoire possible en cas de force majeure ;
- Stabilité fiscale et douanière des incitations pendant 3 ou 5 ans (sans dépasser la première phase d'exploitation) ;
- Crédit d'exploitation (prévu par le CGI/le texte de la demande).

Phase d'exploitation

Crédit d'impôt à l'investissement (prévu par le CGI/le texte proposé).

DISPOSITIONS SPÉCIALES

Cadre d'investissement stratégique

Criteria: montant de l'investissement ; implantation en dehors de Dakar ; secteurs stratégiques ; * 80 % du chiffre d'affaires destiné à l'exportation hors de la CEDEAO ; activités de substitution aux importations.

Procédure : dépôt de la demande auprès de l'agence de promotion ; signature d'une convention avec le ministre des Finances ; preuve de la disponibilité des fonds nécessaires.

Contenu de la convention : nature / montant / durée ; avantages accordés ; obligations ; sanctions ; informations pertinentes.

Obligations : priorité à l'emploi de main-d'œuvre nationale ; approvisionnement local ; transfert de technologie ; normes de qualité ; obligations de déclaration ; frais de dossier.

Sanctions : remboursement des impôts non payés en cas de fraude ou de non-respect ; suspension possible en cas de force majeure (≤ 1 an).

Stratégie gouvernementale en matière d'(ISR)

Critères : engagement pris auprès des autorités locales de réaliser des investissements économiques et sociaux selon les principes de durabilité, d'équité et d'inclusion ; obligatoire pour toute attribution de terrains dans les zones industrielles ou d'investissement (SEZ).

Procédures et délais : avis de la SEA dans un délai de 10 jours ouvrables ; décision du ministre des Finances dans un délai de 30 jours ouvrables, si le dossier est complet ; publication annuelle des projets SRI approuvés.

Obligations (part locale) :

- embauche de personnel sénégalais (quotas par catégorie)
- sous-traitance à des PME locales : (études, analyses d'impact environnemental et social, évaluations d'impact, travaux,
- transfert de technologie et de compétences) : (plan détaillé : contenu, calendrier, formation

MÉCANISE DE SUIVE

- Le Comité technique de surveillance des investissements (CTSI) est institué sous l'autorité du ministre des Finances ;

- Examen annuel de l'efficacité et du respect des projets approuvés et application de sanctions (suspension/retrait des prestations) ;

- Publication annuelle des projets SRI approuvés.

PRÉVENTION ET REGLEMENT DES LITIGES

- Mécanismes de règlement amiable des litiges : négociation, conciliation, médiation ;

- Litiges : tribunaux sénégalais, arbitrage international.

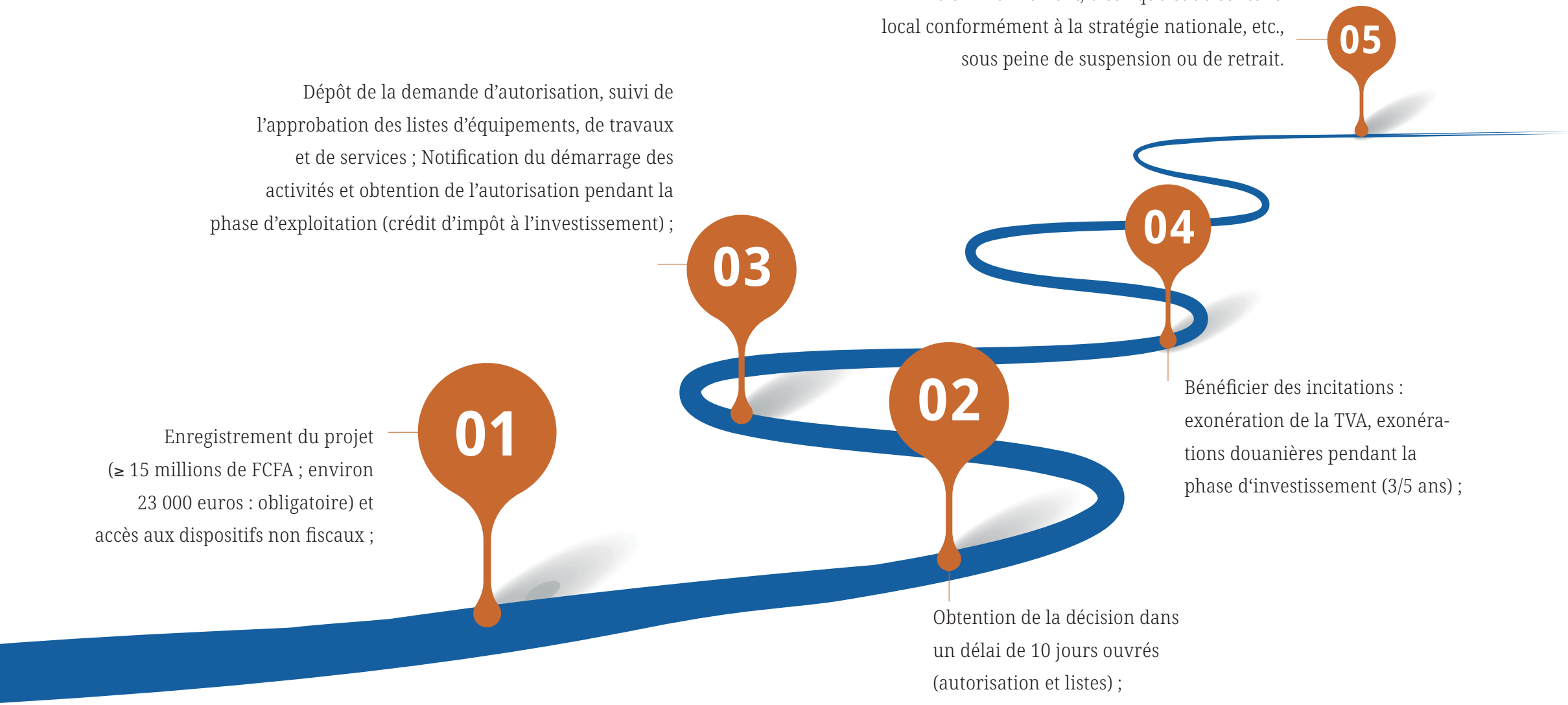
DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET DISPOSITIONS FINALES

- Les autorisations existantes restent valables jusqu'à leur expiration (ou jusqu'au début de l'activité) ;

- Possibilité d'adopter le nouveau code si les conditions sont remplies (pas d'avantages cumulatifs) ;

- Abrogation de la loi n° 2004-06 et de toutes les dispositions antérieures contradictoires.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT



AVANTAGES OFFERTS PAR ZONES INDUSTRIELLES SPÉCIALES (SEZ)

01 — Incitations fiscales et douanières

- Exonération des droits de douane et des taxes sur les équipements de production (valable pendant 3 ans)
- Suspension de la TVA sur biens et services liés à la production (valable pendant 3 ans)
- Crédit d'impôt de 40 % sur les investissements (jusqu'à 70 % en dehors de Dakar)
- Exonération fiscale pour les équipements agricoles

02 — Incitations réglementaires et sociales

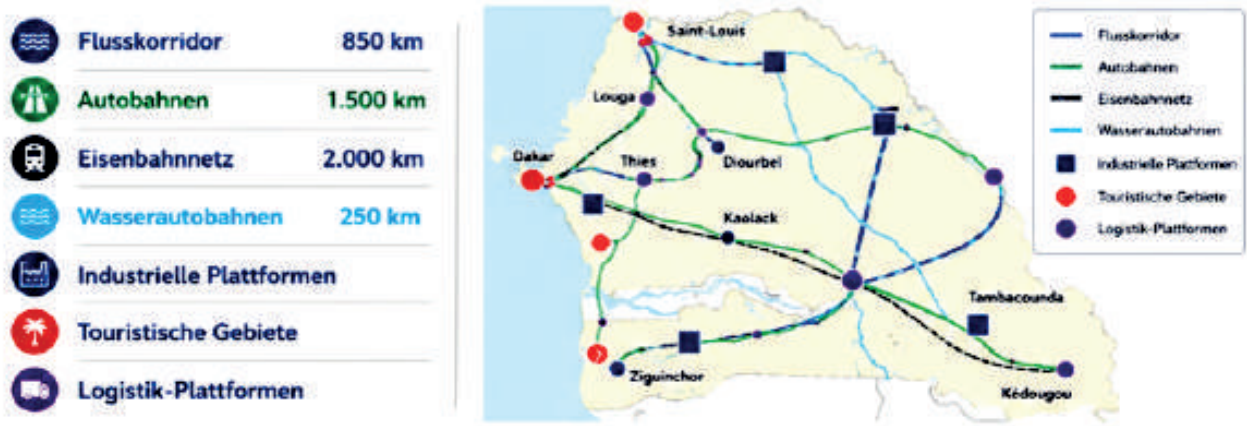
- Contrats de travail flexibles : contrats à durée déterminée pouvant aller jusqu'à 5 ans, horaires de travail adaptés
- Suppression de l'autorisation préalable en cas de licenciement économique
- Accès à la sécurité foncière

03 — Équipements d'exploitation

- Achat direct d'électricité auprès de producteurs indépendants
- Possibilité d'ouvrir des comptes en devises étrangères pour les entreprises ou les particuliers
- Un guichet unique pour des procédures accélérées

04 — Stabilité et sécurité juridique

- Égalité de traitement entre les investisseurs nationaux et étrangers
- Garantie du transfert de capitaux
- Protection contre la nationalisation ou les restrictions à l'exportation



CHAPITRE III

Du point de vue des entrepreneurs, des questions clés sont posées aux institutions publiques de Dakar.
Du point de vue allemand, il s'agit d'une première introduction à finalité d'orientation ;
Du point de vue sénégalais, d'un approfondissement des questions de fond afin de poser les jalons nécessaires à la croissance.

ATELIER JURIDIQUE, FISCAL ET POLITIQUE CONTEXTE GÉNÉRAL

Les entreprises posent des questions qui le gouvernement sénégalais y répond

En vue de la Journée de l'économie, l'Association pour l'Afrique a identifié les questions essentielles lors d'entretiens approfondis menés auprès d'entrepreneurs et d'entrepreneuses allemands triés sur le volet.

Parallèlement, la GIZ a interrogé des chefs d'entreprise de PME lors d'un atelier organisé à Dakar afin de cerner leurs besoins et a également élaboré un questionnaire.

Le MEFP et APIX ont élaboré les réponses en détail avec des représentants de différents ministères. La version abrégée est présentée ci-dessous ; la version complète sera publiée sur le site web de l'APIX après la Journée de l'économie.



Atelier destiné aux entrepreneurs sénégalais



Atelier destiné aux entrepreneurs sénégalais

PARTIE A — QUESTIONS CLÉS DES INVESTISSEURS ALLEMANDS

Thème 1 — Financement des projets et priorités gouvernementales

1. **Comment le gouvernement garantit-il l'accès au financement des projets malgré un endettement public élevé ?**
   Grâce au Programme de résilience économique et sociale (PRES), qui privilégie le financement par des ressources endogènes (impôts spéciaux, assainissement budgétaire, partenariats public-privé, valorisation d'actifs, épargne) plutôt que par de nouveaux emprunts, et soutient ainsi le secteur privé en améliorant le climat des affaires.

2. **Quels sont les projets prioritaires du gouvernement ?**
   Ils sont inscrits dans le Plan directeur 2025–2034 (Vision Sénégal 2050) et concernent notamment les domaines de l'énergie, des transports/de la logistique, de l'industrialisation et de la numérisation.

3. **Quels sont les objectifs d'investissement dans le domaine de l'énergie et des infrastructures, et quel rôle jouent les entreprises allemandes ?**
   Le SND 2025–2029 prévoit 18 500 milliards de FCFA (≈ 28 milliards d'euros), dont 14 % proviennent d'investissements privés et 23 % s'inscrivent dans le cadre de partenariats public-privé (PPP). Les fonds mobilisés sont principalement destinés à des projets d'infrastructure dans les domaines de l'énergie, des infrastructures et des transports. Les entreprises allemandes peuvent s'impliquer en participant à des appels d'offres, en nouant des partenariats locaux ou en prenant part à des projets de PPP avec le soutien de la KfW/DEG.

Thème 2 — Cadre juridique et protection des investisseurs

4. **À quelles instances peut-on s'adresser en cas de traitement inéquitable de la part de l'administration ?**
   Aux ministères compétents, à l'ARMP (litiges en matière de marchés publics), aux tribunaux de l'OHADA/CCJA et aux tribunaux d'arbitrage internationaux (CISR, CCI), comme le prévoit la loi sur l'investissement. L'APIX-SA est le principal interlocuteur des investisseurs pour accompagner leurs projets et faciliter les démarches administratives. En cas de difficultés, les entreprises peuvent solliciter son aide afin de favoriser le dialogue avec les autorités compétentes et de trouver des solutions rapides.

5. **Quelles mesures garantissent la sécurité juridique à long terme pour les investis seurs étrangers ?**
   La nouvelle loi sur l'investissement garantit l'égalité de traitement, la protection contre l'expropriation, la libre circulation des capitaux et des bénéfices, ainsi que la stabilité fiscale. De plus, l'adhésion du Sénégal à l'OHADA et à l'UEMOA offre un cadre régional harmonisé qui réduit les incertitudes réglementaires et renforce la confiance dans la continuité des engagements de l'État.

6. **Comment le gouvernement renforce-t-il l'indépendance du pouvoir judiciaire et l'État de droit ?**
   Grâce à des réformes visant à moderniser le système judiciaire (numérisation, pôles judiciaires, contrôle et obligation de rendre des comptes), qui sont inscrites dans la SND 2025-2029.

7. **Quelles mesures améliorent la transparence et les procédures administratives ?**
   La numérisation des services publics (portail e-senegal.sn, PROCASEF, PRODAP), les lois sur l'accès à l'information et la lutte contre la corruption, ainsi que le programme « New Deal Technologique ».

8. **Comment le gouvernement garantit-il le respect des contrats en cas de changements politiques ?**
   La loi sur l'investissement protège les avantages accordés dans un cadre stable, même en cas de changements politiques, et prévoit des voies de recours (médiation, tribunaux, arbitrage) ainsi qu'un suivi assuré par le Comité technique de suivi des investissements (CTSI).

9. **Quels mécanismes protègent contre les modifications réglementaires arbitraires ?**
   Quatre niveaux de protection coexistent : les clauses contractuelles de stabilisation, le cadre OHA-DA, les accords bilatéraux (APPI/CIRDI) et une stabilité fiscale garantie par le Code des investissements 2025 pour une durée de 3 à 5 ans.

Thème 3 — Partenariat Sénégal-Allemagne

10. **Quelle importance le gouvernement accorde-t-il aux partenariats avec les entreprises allemandes ?**
    Une importance stratégique : le partenariat entre le Sénégal et l'Allemagne est l'un des mieux structurés du continent, les entreprises allemandes étant considérées comme des partenaires de référence. La présence institutionnelle présence institutionnelle de l'Allemagne au Sénégal (GIZ, KfW, ambassade) constitue un véritable avantage concurrentiel : accès facilité à l'administration, crédibilité renforcée et soutien sur le terrain.

Thème 4 — Loi sur l'investissement, fiscalité et transferts financiers

11. Que prévoit la loi sur l'investissement en matière de fiscalité et de droits de douane ?

Exonérations ou suspensions de la TVA, exonération douanière pour les équipements importés et crédits d'impôt en cours d'exploitation en contrepartie de certains engagements (respect de la législation locale, préférence locale, transfert de technologie).

12. Comment fonctionne le rapatriement des bénéfices vers l'Allemagne ?

Il est autorisé : la loi 2025 garantit le libre transfert de capitaux, de revenus et de dividendes, régi par les dispositions de change de l'UEMOA/BCEAO par l'intermédiaire d'une banque intermédiaire agréée. (La procédure de rapatriement des bénéfices figure en annexe du guide.)

13. Une convention de double imposition avec l'Allemagne est-elle prévue ?

Non : à ce jour, il n'existe pas de convention fiscale bilatérale ; sa signature n'est pas exclue et pourrait faire l'objet d'un accord gouvernemental. D'ici là, il est recommandé de consulter un conseiller fiscal spécialisé.

Thème 5 — Biens immobiliers et services pour les investisseurs allemands

14. Les investisseurs étrangers peuvent-ils acquérir des terrains ? Quelles sont les règles applicables ?

Oui, les investisseurs étrangers peuvent acquérir des terrains au Sénégal, à condition d'acheter des biens immobiliers accompagnés d'un extrait du registre foncier. Il n'existe pas de limite légale de superficie, mais la réglementation prévoit des conditions-cadres strictes en fonction de la nature du projet.

15. Est-il possible de mettre en place un groupe de travail dédié aux investisseurs allemands ?

Oui ; l'APIX s'occupe déjà des investisseurs allemands en collaboration avec la GIZ et le BVMW. Un groupe de travail spécifique, réunissant les acteurs pertinents du secteur, peut être mis en place.

PARTIE B — QUESTIONS CLÉS DU SECTEUR PRIVÉ SÉNÉGALAIS

Thème 1 — Loi sur l'investissement

1. **Les investissements immatériels (logiciels, LMS, contenus numériques, R&D) bénéficient-ils des mêmes avantages que les investissements matériels ?**
   Oui, dans la mesure où il s'agit d'actifs incorporels s'inscrivant dans le cadre d'un projet d'investissement éligible (logiciels, plateformes, droits de R&D, solutions numériques), sous réserve des conditions prévues par la loi.

2. **Comment adapter la loi aux PME rurales, aux entreprises familiales et aux entreprises en phase de formalisation ?**
   Le code simplifie les procédures (enregistrement, numérisation) ; une PME (chiffre d'affaires ≤ 2 milliards de FCFA) doit présenter un projet d'au moins 15 millions de FCFA (35 000 euros) pour bénéficier d'avantages fiscaux. Il est toutefois également possible d'accéder à des allègements non fiscaux.

3. **Quelles sont les mesures mises en place pour encourager les investissements dans les chaînes de valeur agricoles ?**
   Les projets productifs (transformation, stockage, mécanisation, numérisation) donnent droit à des avantages fiscaux et douaniers ainsi qu'à des régimes plus favorables s'ils produisent localement pour l'exportation ou se développent dans des régions situées en dehors de Dakar.

4. **Comment simplifier les procédures pour les petites entreprises disposant de faibles capacités administratives ?**
   Le nouveau code crée pour les petites entreprises disposant de faibles capacités administratives un cadre plus accessible, plus numérisé et moins lourd. L'objectif est d'accompagner progressivement la formalisation des petites entreprises tout en réduisant les charges administratives et fiscales.

5. **Quelles sont les mesures prévues pour les PME et les start-ups locales, en particulier lors de leur phase de création ?**
   La mesure « Écosystème des start-ups » (label de qualité, guichet unique, exonérations fiscales, fonds dédié) ainsi que les structures DER/FJ, FONGIP, FONSIS et ADEPME pour le financement et le soutien des PME.

6. **Quels sont les mécanismes permettant de réduire les délais d'obtention des autorisations ?**
   La nouvelle loi sur l'investissement prévoit la numérisation via une plateforme centrale, au sein de laquelle l'Agence de promotion des investissements joue un rôle central : elle examine les demandes, accompagne les investisseurs et transmet les dossiers au ministre des Finances pour décision. Le système

prévoit également le dépôt électronique des demandes ainsi que l'envoi d'un accusé de réception dès que la demande est complète.

7. **Comment renforcer l'attractivité face à la concurrence régionale (UEMOA/CEDEAO) ?**
   Dans cette optique, des réformes et des mesures ont été mises en place : un nouveau code des investissements, la création de zones d'investissement, la mise en place de l'Agence foncière GUIFI ainsi que l'exploitation des atouts dans les domaines du gaz naturel, de la ZLECAf et de la diaspora.

Thème 2 — Code du travail

8. **Comment adapter le code du travail aux entreprises qui reposent sur des projets, des missions de courte durée et des services intellectuels ?**
   Une réforme adoptée le 1er mai 2026 par le Conseil des ministres, qui sera soumise à l'Assemblée nationale en 2026, introduira davantage de flexibilité (télétravail, nouveaux contrats).

9. **Comment adapter le Code du travail aux petites entreprises rurales et agricoles ?**
   Avec le soutien de l'OIT, une réforme en cours concilie la protection des salariés et les réalités rurales. En ce qui concerne le code des impôts, la suppression de la CFCE pour les entreprises nouvellement créées constitue une première mesure d'allègement adaptée à ces entreprises et favorisant indirectement la de la création d'emplois décents.

10. **Comment améliorer l'adéquation entre la formation professionnelle et les besoins des entreprises agricoles et agroalimentaires ?**
    En associant les entreprises à la conception des parcours de formation, en encourageant les formations en alternance ou en numérisant l'offre de formation et en la rendant plus claire.

11. **Comment améliorer le dialogue social afin de limiter les conflits ?**
    Dans le cadre de la signature du Pacte national pour la stabilité sociale (PNSS-CID 2025), 13 mesures stratégiques ont été adoptées. Parmi celles-ci figurent des mesures visant à limiter les conflits et d'améliorer le dialogue social.

12. **Quelles mesures existent pour promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes dans le secteur privé ?**
L'État prend simultanément des mesures dans les domaines de la formation, de l'insertion et du financement, avec pour objectif déclaré de faire de l'emploi des jeunes et de l'égalité entre les sexes des piliers fondamentaux. Concrètement, il existe des programmes nationaux et des partenariats qui proposent des formations gratuites aux jeunes et aux femmes, ainsi que des mécanismes de crédit spécialement adaptés à leurs besoins.

Thème 3 — Protection socialen

13. **Un système progressif de cotisations sociales est-il envisageable pour les jeunes entreprises et les PME en croissance ?**
Il existe déjà des dispositions en ce sens (statut d'entrepreneur, règles simplifiées pour les micro-entreprises) ; le Code 2025 exonère les start-ups éligibles de la CFCE pendant 5 ans, cette exonération étant prolongée à 8 ans si 90 % des emplois sont créés en dehors de Dakar.

14. **Comment étendre la protection sociale aux travailleurs du secteur informel, aux et aux travailleurs saisonniers ?**
La stratégie nationale d'adhésion à la CMU a été adoptée en octobre 2025 ; en mai 2026, des accords ont été conclus pour garantir aux travailleurs du secteur informel l'accès à la retraite, à l'assurance contre les accidents du travail et aux prestations familiales.

15. **Le gouvernement prévoit-il des mécanismes simplifiés de sécurité sociale pour les micro-entreprises rurales ?**
Oui, par le biais du système simplifié pour les petits entrepreneurs (RSPC), qui s'applique déjà depuis février 2024 aux artisans et qui doit être étendu au secteur agricole ainsi qu'à l'économie sociale et solidaire

16. **Comment renforcer la résilience des producteurs ruraux face aux chocs climatiques et économiques ?**
Dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale de protection sociale, des mécanismes d'assurance agricole et de résilience face aux effets négatifs du changement climatique sont actuellement à l'étude.

17. **Des mesures spécifiques sont-elles prévues pour les start-ups et les jeunes entreprises en croissance ?**
Oui, il existe un ensemble complet d'outils : le Startup Act, la certification et le guichet unique, les fonds publics (DER/FJ, FONSIS, FON-GIP), les pépinières d'entreprises et les programmes.
Pour pouvoir en bénéficier, un statut juridique officiel (RCCM + NINEA) est requis.

Thème 4 — Écosystème de l'entrepreneuriat

18. **Comment mieux protéger la propriété intellectuelle des entreprises locales qui développent des solutions technologiques ?**
Grâce au cadre de l'OAPI (Accord de Bangui révisé), qui protège les marques, les brevets (20 ans), les dessins et modèles et les droits d'auteur dans 17 États ; dépôt via l'AS-PIT ou l'OAPI, logiciels via la BSDA, procédure d'arbitrage à partir de 2024.

19. **Comment faciliter le financement des PME innovantes dont les actifs sont principalement de nature immatérielle ?**
Le FONGIP accorde des garanties, le FONSIS co-investit et des fonds de capital-risque sont accessibles via l'ADEPME ; aucun mécanisme public n'accepte à ce jour les actifs incorporels comme garantie bancaire.

20. **Comment améliorer durablement l'accès au financement pour les PME, les coopératives et les exploitations agricoles malgré le manque de garanties ?**
Le FONGIP (Fonds agricole), le FONSIS (Taysir Finance, AL RAHMA, fonds islamique d'un montant de 20 milliards de FCFA), la BNDE et les institutions de microfinance (Crédit Mutuel, Baobab) proposent des produits adaptés.

21. **Quelles mesures structurelles sont nécessaires pour renforcer la compétitivité face aux produits importés ?**
Le Sénégal oriente sa politique économique vers la souveraineté et la substitution des importations (Vision 2050, FONSIS, Code des investissements 2025 et CGI révisé), en favorisant le contenu local et l'émergence de leaders nationaux. La PICS 2050 repose sur la transformation locale des matières premières, la normalisation des produits, le contrôle des prix et un soutien accru aux PME et micro-entreprises (99,8 % des entreprises). La coordination public-privé, sous l'égide du Conseil national de l'industrialisation, vise à assurer la cohérence de l'action de l'État, résumée par la devise « Produire ce que nous consommons, consommer ce que nous produisons ».

22. **Comment accélérer la transformation locale des produits agricoles afin de créer davantage de valeur ajoutée dans les zones rurales ?**
En créant 30 parcs agro-industriels d'ici 2029 (3 sont déjà opérationnels : Adéane, Kolda, Mbellacadiao) et en menant une politique industrielle ambitieuse.

23. **Comment simplifier les procédures administratives et réduire la bureaucratie pour les entreprises ?**
Le guichet unique numérique fixe un délai maximal de traitement de 10 jours ouvrés, tandis que le portail senegalpme.sn regroupe le FONGIP, le DER/FJ, l'ADEPME et l'APIX en un seul guichet en ligne. La réforme du CGI 2025 vise également à clarifier le cadre fiscal.

MENTIONS LÉGALES

Éditeur :
Bureau régional de la GIZ au Sénégal, en Gambie, en Guinée et au Cap-Vert / Société allemande pour la coopération internationale (GIZ) GmbH

109, rue Carnot x Mass Diokhané
B.P. 3869, Dakar, Sénégal
Tél. : +221 33 889 96 00
www.giz.de

Crédits photos (de gauche à droite)

- Eckhard Bowenkamp / Teledoor 22
- Fatoumata Ndiaye / GIZ 37
- Joachim Milz / HWK Cologne 38
- Jürgen Wiesmann / GIZ 25
- Katharina Boldt / GIZ 31, 32
- Nina Neubecker / Ambassade d'Allemagne 6
- Oumou Diop / GIZ 27
- Stephan Kunz / GIZ 1, 5, 9, 16, 17, 18, 19, 27, 30, 34, 35, 36, 39, 55, 64
- Xenia Rebesam / Off-Grid-Europe 46

Conception et mise en page : Gesa Meyer

Pour plus d'informations sur le dispositif d'appui aux PME au senegal:

coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

